

jour ; si hier, ce matin, tant de mains ont applaudi à sa merveilleuse interprétation par les plus grands parmi nos artistes, c'est que cette œuvre est de tous les temps, parce qu'elle est bonne, saine et moralisatrice au sens le plus élevé du mot.

On y chercherait vainement un mot, un sous-entendu qui pût faire rougir un enfant. Tout y est simple, honnête et fortifiant.

Nos pères la chantaient hier, nous la chantons aujourd'hui, et nos enfants la chanteront demain. Elle passera à travers les âges comme un souffle de paix, une brise rafraîchissante au contact de laquelle l'humanité se repose et se vivifie.

Après avoir levé son verre en l'honneur de M. le Directeur des Beaux-Arts, délégué du Gouvernement, et porté successivement la santé de M. le Président de la République, de M. Leygues, ministre de l'Instruction publique, de M. Dupuy, président du Conseil, M. le Préfet du Rhône a terminé son remarquable toast par ces mots :

Je lève enfin mon verre à celle que Pierre Dupont n'a cessé de chanter et que nous, républicains, nous ne devons cesser d'aimer : à la Liberté !

LÉON MAYET

